

**COMPTE RENDU DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2020**

Le conseil municipal s'est réuni le mercredi 7 octobre 2020 sous la présidence de Monsieur Philippe BOUTEILLER, Maire.

L'ensemble des conseillers municipaux était présent sauf Mme Nathalie SORDI qui a donné pouvoir à Mme Sylvie ALAZARD.

Monsieur Philippe BERNARD est désigné secrétaire de séance.

Après lecture, le compte rendu de la séance du 5 août 2020 est **approuvé à l'unanimité**.

**1- Informations diverses et Décisions prises depuis le dernier conseil**

a. Elections sénatoriales : Anne-Marie ISAIA, Philippe BOUTEILLER et Jaouad ABOUD ont voté en qualité de grands électeurs. Ont été élus sénateurs dans le Vaucluse Alain Milon, Jean-Baptiste BLANC et Lucien STANZIONE.

b. Taille et diagnostic des platanes : L'entreprise FREDON PACA a procédé au diagnostic phytosanitaire des platanes de la commune : Aucun n'est touché par le chancre coloré.

L'ONF doit procéder au diagnostic structure de nos platanes le 12 Novembre.

La taille des platanes est à prévoir après les gelées. 3 entreprises ont été sollicitées pour l'établissement d'un devis, cependant l'une d'elle ne sera pas retenue, ayant propagé le chancre coloré lors de la coupe des platanes de la commune de Caromb.

c. Pavés auto bloquants : Les agents des services techniques ont réparé le trottoir devant chez Mme SLOZECK. Les pavés autobloquants ont été remis en état de façon provisoire.

d. Pose fenêtres SAGIVAC : Les fenêtres de la SAGIVAC ont été remplacées par le personnel technique. L'alarme des anciens services techniques a également été transférée à la SAGIVAC.

e. Cantine scolaire : Le frigo de la salle polyvalente a été transféré à la cantine scolaire afin de pouvoir séparer le frais du conditionné.

f. Suites rapports visites périodiques installations électriques : Des devis pour la mise en conformité des installations électriques des bâtiments communaux ont été demandés à 2 entreprises et sont en cours de réception.

g. Vaucluse propre : Suite à un courrier reçu de France nature environnement, il convient de réfléchir à la mise en place d'une journée « propreté » sur la commune.

h. Arrêt travail personnel municipal : Suite à la prolongation de l'arrêt de travail d'Yvan ESTEVE jusqu'au 20 décembre 2020, le contrat de Gabriel PLEINDOUX est prolongé pour la même durée.

i. Caserne pompier : la 1<sup>ère</sup> réunion de chantier s'est tenue le 7 octobre. Tous les lots ont été attribués. La cérémonie de la pose de la 1<sup>ère</sup> pierre aura lieu le 4 novembre 2020. La livraison est prévue au mois d'octobre 2021.

j. Fonds de péréquation : La taxe additionnelle au droit d'enregistrement a été perçue pour un montant de 81 277,65 € au lieu des 75000 € prévus au budget primitif

k. Contrat enfance et jeunesse : Le solde 2019 d'un montant de 3 542,52 €, pour le contrat enfance a été perçu par la commune.

l. Toiture Mairie : Suite à l'intervention de l'entreprise DE ABREU, pour une réparation sur la toiture de la mairie, il convient d'envisager des travaux plus importants

m. Transfert assainissement : Suite à la commission des finances, après rendez-vous auprès de Mme TIVOLI, Trésorière et de M. FORESTIER, responsable financier de la CoVe, nous avons eu confirmation des chiffres relatifs au transfert des résultats des services assainissement collectif et non collectif. Nous avons également reçu l'accord de la CoVe pour le report au mois de septembre 2021 du remboursement de la subvention du département perçue par la commune au lieu de la CoVe.

## **2- Déclaration d'Intention d'Aliéner**

Monsieur le maire soumet au vote du conseil municipal les 3 déclarations d'intention d'aliéner dont les informations sont annexées à la convocation.

Ces informations, dans le cadre de la protection des données personnelles ne peuvent apparaître dans le présent compte rendu.

**A l'unanimité**, le conseil municipal décide de ne pas user de son droit de préemption pour 2 des déclarations d'intention d'aliéner soumise au vote.

## **3- Opposition au Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que :

La loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, du 24 mars 2014, a notamment pour objectif de généraliser les PLU intercommunaux sur le territoire national. Aussi l'article 136 prévoyait le transfert automatique de la compétence PLU à l'ensemble des communautés d'agglomération et de communes, au terme d'un délai de 3 ans après la publication de la dite loi, soit au 24 mars 2017, mais aussi, de manière régulière, le 1<sup>er</sup> jour de l'année suivant l'élection du Président de la communauté suite au renouvellement général des conseils communaux et communautaires, soit, pour cette nouvelle mandature, au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Toutefois, la loi prévoit des modalités de dérogation à ce transfert automatique. En effet, si dans les trois mois précédant le terme du délai mentionné ci-avant, soit entre le 1<sup>er</sup> octobre 2020 et le 31 décembre 2020, au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population s'y opposent par délibération, alors le transfert de compétence n'a pas lieu.

Au regard du territoire de la Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin à laquelle la commune appartient, cela nécessite que 7 communes représentant 14 220 habitants s'y opposent.

La Commune constitue la collectivité la plus proche des habitants, qui expriment leur souhait du maintien de cette proximité. Un grand nombre de lois la dépossèdent de ses prérogatives, au motif d'une efficacité qui reste souvent à prouver, et au risque de vider la Commune de sa substance. Aussi, lorsque cela est possible, la Commune doit faire en sorte de maintenir les services qu'elle prodigue à ses habitants et à son territoire.

Considérant l'ensemble de ces éléments et la volonté de la commune de conserver ses prérogatives, notamment en matière d'urbanisme, le conseil municipal, **à l'unanimité**, a décidé de s'opposer au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

## **4- Questions diverses**

### **a. Formalisme approbation CR conseil municipal**

Le compte rendu des conseils municipaux étant transmis en pièce jointe à la convocation du conseil, monsieur le Maire propose que celui-ci ne soit plus lu en ouverture de conseil mais que seules soient demandées l'approbation ou les observations en début du conseil.

Validé à l'**unanimité** par le conseil municipal.

**b. Maintien 2 postes adjoint technique sans date butoir**

Après explication de monsieur le maire sur les 2 postes d'adjoints techniques pour besoins saisonniers créés pour l'été avec une durée indéterminée, il est décidé de maintenir ces 2 postes, précisant que leur maintien ne vaut pas forcément attribution, mais qu'il permet de recruter rapidement du personnel en cas de besoin.

**c. Marché d'appel d'offre éclairage public et signalisation tricolore**

Monsieur FORTÉ, chargé de ce dossier rappelle qu'un contrat de 4 ans avait été signé en 2011, il avait été renouvelé une fois 4 ans et 2 fois par avenant d'une année soit une échéance au 14/01/2021. Il concerne l'entretien des éclairages publics et feux tricolores, ainsi que les travaux. En 2019, les travaux ayant été transférés au Syndicat d'Energie Vauclusien, il convient de lancer une nouvelle procédure uniquement pour l'entretien de l'éclairage public et les feux tricolores et piétons.

La rédaction des pièces du marché est en cours.

**d. Etude panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics**

Monsieur le Maire présente l'étude faite par la CoVe concernant l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics de la commune.

Après explications, cette étude montrant un rendement trop faible par rapport à l'investissement demandé, le conseil municipal à l'unanimité décide de ne pas retenir de projets pour l'instant. Il se réserve cependant la possibilité de revoir sa position dans les années futures si une opportunité se présentait.

**e. Groupes de travail de la CoVe**

Monsieur le Maire explique le nouveau fonctionnement des commissions de la CoVe, moins de commissions, mais à l'intérieur de chacune, plusieurs groupes de travail. Au total, sur l'ensemble des commissions, 18 groupes de travail. La commune de Vacqueyras est présente dans 6 de ces groupes. Il convient de désigner les représentants de la commune participant à ces groupes de travail.

Après discussion, les représentants des 8 groupes de travail sont les suivants :

- Agriculture et ruralité : M. Julien BRUNET
- Transition énergétique et écologique : M. Jaouad ABOUD
- Habitat et Rénovation Urbaine : Mme Thérèse BAUDOUIN
- Développement touristique : Mme Jessica GOUJON
- Eau et assainissement : M. Philippe BOUTEILLER
- Réduction des déchets : M. Jaouad ABOUD.

**f. Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**

Monsieur le Maire informe le conseil qu'un exercice pour la mise en œuvre du poste de commandement communal dans le cadre du plan communal de sauvegarde. Il rappelle qu'un plan communal de sauvegarde existe depuis 2014, qu'il convient de la mettre à jour notamment suite au renouvellement des conseils municipaux.

Le poste de commandement est ainsi composé :

- Directeur des Opérations de Secours : M. Philippe BOUTEILLER
- Responsable des actions communales : M. Jérôme PAOLI

- Responsable cellule secrétariat /communication : M. Maurice POIRÉ
- Responsable Cellule Terrain : M. Philippe BERNARD
- Responsable Cellule Logistique : Mme Anne-Marie ISAIA

Monsieur POIRÉ rappelle que le Plan Communal de Sauvegarde précise la marche à suivre en cas de sinistre et qu'il convient de l'actualiser régulièrement.

#### **g. Vente sapins association foyer laïque**

Monsieur le Maire propose que les sapins de Noël soient achetés auprès de l'association du foyer laïque.

#### **5- Questions orales ou écrites**

Sans objet

#### **6- Rapports des commissions municipales**

##### **M. FORTÉ :**

- Commission départementale Sécurité Routière le 22/09/2020 : Rallye de Sarrians des 26 et 27 octobre
- Syndicat Energie Vauclusien : présentation du syndicat et de ses missions

##### **Mme BURLE :**

- Commission des finances à la CoVe : présentation des différents budgets et services gérés par la CoVe. (10 budgets, camping Aubignan, marché gare, zone artisanale, stations du Mont Ventoux, ...)

##### **Mme ISAÏA :**

- Commission aménagement du territoire à la CoVe : réunion d'installation et présentation des services de la CoVe
- Association des communes forestières : assemblée générale, voir pour adhésion de la commune

##### **M. BERNARD :**

- Commission tourisme à la CoVe : Présentation des services de la CoVe, Marque « Provence créative » pour mise en commun de moyens, gare numérique

##### **Mme BAUDOUIN :**

- Commission cohésion sociale à la CoVe : présentation, projet de la maison de la parentalité, projets culturels avec les enfants

##### **Mme GOUJON :**

- SPL Ventoux Provence : assemblée générale, gestion des offices de tourisme intercommunaux, réunion des référents à la communication le 3/11/2020

##### **Mme BOYER :**

- Installation d'un nouveau frigo, acquisition d'un système de nettoyage de la cantine en location, mise en place de repas à thème, retour sur les menus positifs

##### **M. DUBUS :**

- Syndicat RAO : mise en place des commissions
- Syndicat Mixte Ouvèze Provençale : mise en place

##### **M. PAOLI :**

- commission gestion des déchets à la CoVe : 3 groupes de travail, présentation des déchetteries projet de la commune de Gigondas d'achat d'un broyeur municipal

**M. BOUTEILLER :**

- rencontre des conseillers départementaux : Mme Sophie RIGAUT et M. Xavier BERNARD
- rencontre avec Mme TIVOLI, trésorière
- rencontre avec Mme COMMUNE, DGFip - cadastre : mise en œuvre de l'actualisation des bases d'imposition sur le foncier bâti
- Conseil des Maires
- Conseil de CoVe
- Commission cycle de l'eau à la CoVe : taxe GEMAPI, débat sur la façon de percevoir la taxe : 3 sous groupes
- Assemblée générale du foyer rural de Beaumes de Venise

Séance levée à 23h40